

Déclaration préalable de la CFDT-VNF au CTU PLENIER

du 16 DECEMBRE 2021

Mesdames, Messieurs, membres du CTU Plénier,

Pour ce dernier CTU Plénier de l'année, nous vous proposons de reconnaître et de matérialiser votre reconnaissance auprès de tous les personnels de VNF, qui pendant deux années consécutives, ont permis, malgré des conditions difficiles et anxiogènes, d'assurer la continuité des missions de l'établissement et du service public.

Si la direction a pu l'exprimer en conclusion de chacun de ses flashes infos et de ses communications, cela n'a jamais dépassé le stade de la parole. Il serait bien à cette échéance que cela puisse se concrétiser par des actes.

Nous vous remercions de bien vouloir nous indiquer la consommation de la masse salariale déduction faite des charges à payer de cette fin d'année. Avec le solde de celle-ci, nous vous proposons de mettre en place une prime à tous les personnels au travers du dispositif Prime Exceptionnelle de Pouvoir d'Achat (PEPA), qui prévoit la possibilité pour l'employeur privé et public de verser une prime aux personnels jusque 1000€ sans charge.

Attention cela devra être fait avant le 31 mars 2022 pour ouvrir droit à une exonération de cotisation pour l'employeur, alors ne tardez pas...

Outre le fait d'allier la parole aux actes, cela compensera partiellement les engagements non tenus de la direction générale, comme l'effet rétroactif de l'indemnité télétravail au 1er janvier 2021, la mise en place du dispositif intéressement pour les personnels publics, mais également une NAO creuse avec des moyens très largement sous évalués par rapport aux besoins, l'ensemble des heures écartées correspondant, rappelons-le, à 23 ETP. Nous arrêterons là cette liste non exhaustive qui pourrait être bien plus longue.

C'est bientôt Noël, si nous n'espérons pas à cette date que la direction générale portera et défendra ce dispositif auprès des tutelles et du contrôleur général, quand pourrions-nous l'escompter ? Rappelons d'ailleurs que le rôle du contrôleur général, qui a parfois bon dos pour justifier le refus de la direction, se limite à s'assurer de la soutenabilité financière des décisions prises par la direction dans le respect du cadrage validé par les tutelles et le conseil d'administration et non d'en juger le bien fondé.

(Lors de la réunion, la direction a indiqué qu'elle transmettrait notre demande à la direction générale. Nous l'avons encouragée, comme elle a su le faire pour la transmission des réponses à nos questions dans le cadre du COP, à communiquer à l'ensemble du personnel si oui ou non la direction considère qu'ils mériteraient cette prime au regard de leur investissement continu.)



Vous nous aviez consulté sur le bilan social au mois d'octobre et cette consultation s'était soldée par un vote unanimement contre, avez-vous renoncé à la re-convocation ? Le délai de celle-ci étant déjà dépassé, à quelle date pensez-vous nous consulter ?

(La direction a indiqué que ce point avait été porté à l'ordre du jour de septembre lors d'un CTU boycotté et qu'elle considérait à cet égard que cela ne nécessitait pas de reconvoction, ses obligations étant remplies).

Concernant « AGIR POUR LES TALENTS » et notamment la dématérialisation des entretiens professionnels, vous nous apportez des éléments de réponses complémentaires mais là également vous n'avez pas reporté ce point en consultation, pensez-vous le faire sachant que les entretiens d'évaluations vont d'ores et déjà débuter dans quelques jours ?

(La direction a indiqué qu'elle procédait à l'extension de l'expérimentation à hauteur de 45% sur la base du volontariat des DT et qu'un bilan sera fait à la suite. Dans un second temps, il y aura une consultation pour la généralisation du dispositif de dématérialisation des entretiens professionnels.)

Concernant l'enquête réalisée par la CFDT-VNF auprès des salariés de droit privé ou une majorité a pu participer et s'exprimer librement, avez-vous entendu le message et ce triste constat fait sur la politique salariale existante à VNF ? Quand allez-vous reprendre les discussions et les négociations initialement promises sur ce dernier trimestre mais toujours pas à l'ordre du jour ?

(La direction a indiqué nous transmettre dans les meilleurs délais un calendrier intégrant ces futures négociations.)

Nous formulons le vœu que la direction générale ait pu mesurer réellement les attentes et les inquiétudes des personnels dans la mise en place du COP et notamment toutes ces réorganisations et les conséquences qui en découlent. Nous aspirons que sur la base d'un réel dialogue social transparent localement et au national, les discussions pourront reprendre plus sereinement à la rentrée.

Enfin, nous souhaitons que toutes les garanties et la visibilité nécessaire pour les personnels puissent être données sans se limiter à quelques promesses et un appel à la confiance déjà très largement gagé par les pirouettes et les retours en arrière exercés par la direction.

(La direction a indiqué que suite aux derniers échanges au CTU Plénier et dans les DT où le dialogue social était bloqué, qu'elle escomptait que les discussions puissent reprendre sereinement.) Affaire à suivre...

Nous vous remercions pour vos réponses sur chacun des points.

Les élus CFDT-VNF au CTU Plénier.



Cfdt:

VOIES
NAVIGABLES
DE FRANCE

**NE LAISSEZ PAS LE HASARD
DÉCIDER DE VOTRE AVENIR PROFESIONNEL
DEVENEZ LE 1^{ER} DÉFENSEUR DE VOS DROITS !**